

Février 2014



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

F

Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

Trente-deuxième session

Rome (Italie), 24-28 février

Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

RÉSUMÉ

Le nombre de personnes en état de sous-alimentation chronique dans la région au cours de la période 2010-2013 a atteint 79,4 millions de personnes (11,2 pour cent de la population, soit plus qu'en 2008-2010). En outre, on estime qu'environ 43,4 pour cent des enfants de moins de cinq ans souffrent d'un retard de croissance. À l'autre extrémité du spectre de la malnutrition, on constate que près d'un quart de la population de la région est obèse. En plus des contraintes structurelles de longue date, les conflits et/ou l'insécurité civile ont constitué le principal facteur d'insécurité alimentaire dans la région en 2012-2013.

Conformément à la recommandation de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (trente et unième session), on trouve dans le présent document un ensemble d'actions majeures aux niveaux national, régional et international qui constituent les éléments essentiels d'une stratégie régionale en matière de sécurité alimentaire pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. Les premières constatations concernant les efforts déployés pour traiter la question de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région sont le manque de coordination des aspects plurisectoriels de la sécurité alimentaire et de la nutrition et le peu d'intérêt accordé au renforcement de la résilience à long terme, qui permettrait de pallier les difficultés auxquelles sont exposés les pays de la région. Les actions proposées devront être mises en œuvre de manière coordonnée pour mettre en place des institutions vouées à la sécurité alimentaire et la nutrition, des marchés et des systèmes de production efficaces et résilients.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mj390f

Table des matières

	Pages
I	Introduction 3
II	Sous-alimentation et malnutrition dans la région 3
III	Les enjeux sous-jacents de la sécurité alimentaire..... 5
	A Les tendances démographiques 5
	B L'augmentation de la dépendance à l'égard des importations alimentaires..... 5
	C La forte incidence des catastrophes naturelles et des catastrophes d'origine humaine 7
	D Le cadre politique et institutionnel 7
IV	Les composantes d'une Stratégie régionale 8
	A Mesures qui pourraient être prises au niveau national..... 8
	B Actions possibles au niveau régional 11
	C Options politiques possibles au niveau international 13
V	Orientations demandées 14

I. INTRODUCTION

1. Les pays de la région du Proche-Orient et de l’Afrique du Nord doivent relever d’immenses défis pour atteindre leur objectif – éradiquer la faim et la malnutrition – tout en gérant les ressources naturelles de manière durable. En plus des problèmes structurels que représentent une forte croissance démographique, une urbanisation grandissante, une base de ressources naturelles fragile et limitée, une grande susceptibilité au changement climatique et une faible productivité, la région est particulièrement vulnérable à la hausse des cours mondiaux des produits alimentaires, et à leur instabilité. À cela vient s’ajouter la multiplication des catastrophes tant d’origine naturelle que d’origine humaine, notamment la fréquence accrue des sécheresses, les maladies animales transfrontières et les conflits.

2. La Section II passe en revue les progrès accomplis en matière de réduction de la faim, les niveaux actuels la sous-alimentation dans la région et sa prévalence. À la lumière de ces tendances et des défis identifiés en matière de sécurité alimentaire dans la Section III, la Section IV met l’accent sur les principales actions aux niveaux national, régional et international qui constituent les composantes essentielles d’une stratégie régionale de sécurité alimentaire, conformément à la recommandation de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (trente et unième session)¹.

II. SOUS-ALIMENTATION ET MALNUTRITION DANS LA RÉGION

3. La situation de la sécurité alimentaire varie considérablement dans la région, car certains pays sont parmi les pays les plus sous-alimentés au monde alors que d’autres font partie des plus riches. Les données régionales disponibles montrent que le nombre de personnes sous-alimentées de manière chronique dans la région du Proche-Orient et d’Afrique du Nord durant la période 2010-2013 est resté élevé: 79,4 millions de personnes environ, soit 11,2 pour cent de la population (Tableau 1). Ce chiffre est légèrement supérieur à celui de la période 2008-2010. Il se peut même que les moyennes régionales soient plus élevées car plusieurs pays de la région, touchés par des conflits de longue durée, n’ont guère mis leurs données à jour.

4. Sept pays de la région ont enregistré une avancée significative dans la réalisation de l’ODD 1 (réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées): Algérie, Azerbaïdjan, Djibouti, Jordanie, Koweït, République kirghize et Turkménistan. Dix autres pays devraient atteindre cet objectif d’ici à 2015 ou un taux de prévalence inférieur à 5 pour cent, tandis que cinq pays n’ont pas progressé voire se sont éloignés de l’objectif.

5. L’occurrence simultanée de sous-alimentation et de suralimentation dans différents groupes de population, «double fardeau» de la malnutrition, est apparue plus ou moins vite dans presque tous les pays de la région, et s’est même dans certains cas aggravée ces dernières années. La sous-alimentation chronique, mesurée par le retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans, est estimée à 43,4 pour cent. Parmi les 36 pays connaissant le plus de retards de croissance, six (Afghanistan, Égypte, Iraq, Turquie, Soudan et Yémen) font partie de la région Proche-Orient et Afrique du Nord. À l’autre extrémité, la région affiche une prévalence de l’obésité parmi les plus élevées au monde (près d’un quart de la population). Ce chiffre est deux fois plus élevé que la moyenne mondiale, et près de trois fois plus élevé que celui observé dans l’ensemble des pays en développement. Les carences en micronutriments sont également répandues tant dans les pays riches que dans les pays pauvres, l’anémie et ses répercussions (santé, inscriptions scolaires, productivité) constituant un problème majeur de santé publique dans la région.

Tableau 1. Prévalence de la malnutrition dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

¹ La Section I fait le point, sur la base des données disponibles, de l’insécurité alimentaire dans les 30 pays membres de la Conférence. Les Sections II et III portent sur les 19 pays bénéficiant d’un soutien opérationnel du Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l’Afrique du Nord: Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République islamique d’Iran, Soudan, Syrie, Tunisie et Yémen.

Pays	Nombre de personnes sous-alimentées (en millions)		Prévalence de la sous-alimentation (en %)		Prévalence du retard de croissance chez les enfants (en %)	Prévalence de l'obésité chez l'adulte (en %)
	1990-1992	2010-2013	1990-1992	2010-2013	Diverses années	2008
Afghanistan	6,5		46,1		59,3	2,4
Algérie	1,4	ns	5,5	<5	15,9	17,5
Arabie saoudite	0,5	ns	3,1	<5	9,3	35,2
Azerbaïdjan	1,7	ns	23,8	<5	26,8	24,7
Bahreïn	0	ne	0	ne	13,6	32,6
Chypre	0	0,1	5,8	9,5	...	23,4
Djibouti	0,4	0,2	70,2	20,5	32,6	10,4
Égypte	1,3	ns	2,3	<5	30,7	34,6
Émirats arabes unis	0	ns	1,1	<5	...	33,7
Iran	1,8	ns	3,3	<5	7,1	21,6
Iraq	1,8	8,8	10	26,2	27,5	29,4
Jordanie	0,2	ns	6,1	<5	8,3	34,3
Koweït	0,8	ns	39,3	<5	3,8	42,8
Liban	0,1	ns	3,5	<5	16,5	28,2
Libye	0	ns	0,9	<5	21,0	30,8
Malte	0	ns	1,2	<5	...	26,6
Maroc	1,7	1,6	6,7	5,0	14,9	17,3
Mauritanie	0,3	0,3	12,9	7,8	23,0	14,0
Oman	0	ne	0	ne	9,8	22,0
Pakistan	31,2	31,0	27,2	17,2	43,0	5,9
Qatar	0	ne	0	ne	11,6	33,1
Rép. kirghize	0,8	0,3	17,7	5,9	18,1	17,2
Somalie	4,7		71,9		42,1	5,3
Soudan	0	ne	0	ne	37,9	6,6
Syrie	0,6	1,3	4,7	6,0	27,5	31,6
Tadjikistan	1,6	2,1	30,3	30,2	39,2	9,9
Tunisie	0,1	ns	0,9	<5	9,0	23,8
Turkménistan	0,3	ns	9,2	<5	28,1	14,3
Turquie	0,3	ns	0,6	<5	12,3	29,3
Yémen	3,7	7,4	29,2	28,8	57,7	16,7
Proche-Orient et Afrique du Nord	61,8	79,4	...	11,2		
En développement	995,5		23,6	22,9	28,0	8,7
Développés	19,8		< 5	< 5	7,2	22,2
Monde	1015,3	842,3	18,9	12,0	25,7	11,7

Notes: <5 = moins de 5 pour cent; ns = pas significatif au plan statistique; ne = non évalué

Source: Données tirées de différentes sources de la FAO; Base de données mondiale de l'OMS sur la croissance et la malnutrition de l'enfant

6. Les conflits et l'insécurité civile sont restés le principal facteur influant sur l'insécurité alimentaire dans la région en 2012-2013. Ainsi, au Yémen, en Afghanistan, en Somalie, au Soudan, en Iraq, au Pakistan, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, dans la plus grande partie de la Syrie et dans les pays affectés par la crise syrienne, l'augmentation du nombre de personnes en état d'insécurité alimentaire est essentiellement due aux conflits en cours. Plusieurs études récentes réalisées par la FAO, le PAM et l'IFPRI dans certains pays en situation de conflit ou d'insécurité civile confirment l'existence d'un grand nombre de personnes exposées à une forte insécurité alimentaire. En Syrie par exemple, on estime que 6,3 millions de personnes sont très vulnérables et ont un besoin critique d'une aide alimentaire et agricole soutenue. Parallèlement, les pays affectés par les crises syriennes continuent d'accueillir un grand nombre de réfugiés dans les zones frontalières. Le nombre total de réfugiés syriens recensés a atteint 2,1 millions en novembre 2013. Ces réfugiés se sont principalement installés au Liban, en Jordanie, en Turquie, en Iraq et en Égypte.

III. LES ENJEUX SOUS-JACENTS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

7. Parmi les pays de la région, on trouve des pays riches mais en déficit alimentaire et à l'inverse des pays pauvres présentant un potentiel de production alimentaire relativement élevé, ce qui crée une situation particulière du point de vue de la sécurité alimentaire. Mais malgré ces disparités, les pays de la région ont plusieurs points en commun.

A Les tendances démographiques

8. La région Proche-Orient et Afrique du Nord² se caractérise par un fort taux annuel d'accroissement démographique (2 pour cent) par rapport à la moyenne mondiale (1,2 pour cent)³. Près d'un tiers de la population a moins de quinze ans. En outre, 70 pour cent de la population de la région vivra en ville d'ici 2050. Une population urbaine qui croît rapidement, qui présente des habitudes alimentaires bien distinctes de celles des ruraux et qui dépend davantage des marchés qu'eux, constitue un défi majeur pour le système alimentaire. Vivre en ville modifie les modes de vie et l'activité physique: la population consomme une plus grande proportion d'aliments d'origine animale et de produits alimentaires transformés, entraînant un risque plus élevé de surpoids et d'obésité que chez les individus vivant en milieu rural. On notera cependant que l'urbanisation a été associée à plusieurs tendances socioéconomiques positives comme la réduction de la mortalité infantile et un meilleur accès à l'éducation.

B L'augmentation de la dépendance à l'égard des importations alimentaires

9. En conséquence de la forte croissance démographique, de la progression de l'urbanisation et de l'augmentation des revenus, et d'une faible croissance de la production intérieure, la demande de produits alimentaires dans la région a dépassé la production nationale ces dernières décennies. À l'exception des fruits et des légumes, tous les autres grands groupes de produits alimentaires ont vu l'écart entre la consommation globale et la production intérieure se creuser. La région est ainsi devenue de plus en plus dépendante du marché mondial pour satisfaire ses besoins alimentaires de base. Durant la période 2006-2010, la région a importé 47 pour cent des céréales consommées, 72 pour cent pour les huiles végétales et 60 pour cent pour le sucre. Les céréales constituent le produit le plus importé, et représentent 40 pour cent environ de la totalité des importations alimentaires de la région.

² À partir de cette section, la région Proche-Orient et Afrique du Nord fait référence aux 19 pays cités dans la note de bas de page 1.

³ Moyenne pour 2010-2015.

10. Cette dépendance globale à l'égard des importations alimentaires masque de grandes disparités selon les produits et les pays. Certains pays ont réalisé des progrès significatifs en satisfaisant une part plus importante de leurs besoins alimentaires à l'aide de sources de production nationales, tandis que d'autres ont rencontré moins de succès dans ce domaine.

11. Pour les 19 pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, les projections pour 2022, effectuées dans le cadre des perspectives de l'alimentation à moyen terme OCDE/FAO, penchent pour une augmentation de la dépendance à l'égard du marché mondial pour la plupart des denrées de base (Tableau 2). Pour les pays les plus riches, cette évolution traduit une capacité accrue d'importer et d'améliorer les régimes alimentaires, mais pour d'autres, elle signifie une dépendance toujours plus grande à l'égard des importations d'aliments de base et par conséquent une dégradation du régime alimentaire.

Tableau 2. Projections des importations d'aliments de la région Proche-Orient et Afrique du Nord à l'horizon 2022

	Importations			Taux d'autosuffisance (pourcentage)		Part des importations mondiales (pourcentage)		Part de la consommation mondiale (pourcentage)		Part de la production mondiale (pourcentage)	
	Volume (milliers de tonnes)		Taux annuel de croissance (pourcentage)					2010-2012	2022	2010-2012	2022
	2010-2012	2022									
Blé	4 054,5	49 480,7	1,8	50,6	49,9	29,9	33,3	11,5	12,4	5,8	6,1
Céréales secondaires	32 696,6	44 938,2	2,9	44,0	41,9	26,5	27,8	5,0	5,6	2,2	2,3
Riz	7 700,0	11 841,7	4,0	43,2	32,9	20,9	27,3	2,7	3,2	1,2	1,1
Beurre	274,0	384,7	3,1	61,6	61,6	33,3	37,7	6,9	7,2	4,2	4,4
Fromage	530,3	761,6	3,3	95,4	95,2	22,5	26,7	6,8	7,4	6,5	7,1
Lait écrémé en poudre	342,1	420,8	1,9	2,8	4,9	21,1	19,1	8,5	8,1	0,2	0,4
Lait entier en poudre	621,7	660,4	0,6	1,4	0,3	27,9	25,4	11,3	9,3	0,2	0,0
Bœuf et veau	1 335,4	1 612,6	1,7	63,6	64,3	14,8	15,1	5,2	5,6	3,3	3,6
Viande de volaille	2 529,7	3 332,7	2,6	68,3	68,3	21,1	24,5	7,3	8,1	5,0	5,5
Viande ovine	391,3	431,5	0,9	92,1	92,2	37,2	35,8	18,1	18,8	16,6	17,4
Oléagineux	5 037,0	6 284,6	2,0	28,9	28,7	4,5	4,4	1,8	1,8	0,5	0,5
Huiles végétales	8 207,1	10 337,4	2,1	21,8	20,2	12,8	13,2	5,5	5,9	1,2	1,2
Sucre	12 522,3	16 544,2	2,6	30,0	31,0	25,2	28,7	8,7	9,4	2,5	2,8

Source: Données issues de la base de données des projections annuelles de L'OCDE et de la FAO

12. **Le fardeau des importations alimentaires.** La part moyenne des importations alimentaires dans le total des importations de marchandises se situait à 10 pour cent dans la région, c'est-à-dire deux fois la moyenne mondiale. Toutefois, la part moyenne des importations alimentaires dans le total des exportations de marchandises n'est pas très éloignée de la moyenne mondiale (6,5 pour cent contre 4,8 pour cent), mais cette situation est largement due aux pays de la région riches en pétrole. Neuf pays dépensent plus de 20 pour cent de leurs recettes d'exportation de marchandises dans des importations alimentaires, quand quatre pays en dépensent plus de 100 pour cent. Il apparaît clairement que la vulnérabilité des pays – résultat de leur dépendance à l'égard des marchés mondiaux – est plus ou moins grande selon que les importations couvrent une part plus ou moins grande de leurs besoins et selon qu'ils sont plus ou moins en mesure de financer leurs importations. Les pays jouissant d'un taux d'autosuffisance relativement élevé et d'une balance commerciale globalement positive (exportateurs nets) sont mieux en mesure de satisfaire leurs besoins en importations alimentaires (figure 1), tandis que les pays affichant un taux d'autosuffisance plus faible et une balance commerciale négative sont les plus vulnérables.

13. **Faible productivité et pertes élevées de produits alimentaires.** Dans cette région à ce point dépendante des marchés mondiaux pour ses besoins alimentaires, deux facteurs aggravants sont à noter: la faible productivité en ce qui concerne les produits alimentaires de base et les déperditions

importantes le long de la chaîne d’approvisionnement. Avec 1,8 tonne/ha pour la période 2006-2010, les rendements céréaliers de la région ne représentent que 56 pour cent de la moyenne mondiale, et seulement 25 pour cent des rendements atteints en Europe occidentale (figure 2). Or, la plupart des pays de la région, en particulier les pays les moins avancés (Soudan, Yémen et Mauritanie), disposent d’une marge d’accroissement de la production et de la productivité. On estime que 20 pour cent des approvisionnements alimentaires propres à la consommation humaine sont perdus, ce qui donne à penser que des gains substantiels pourraient être réalisés en réduisant le gaspillage et les déperditions dans la région, comme détaillé dans le document NERC/14/6.

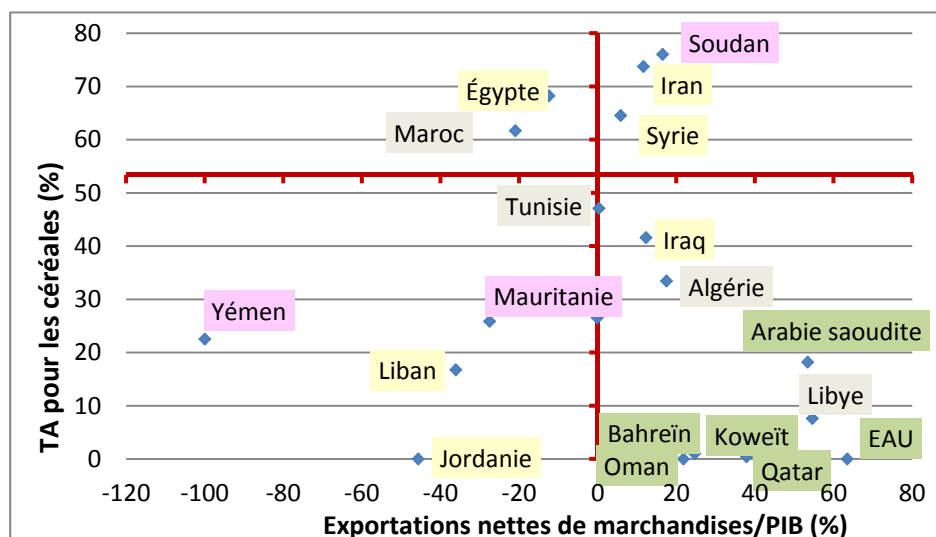
C. La forte incidence des catastrophes naturelles et des catastrophes d’origine humaine

14. Les pays de la région sont confrontés à de nombreux chocs, naturels ou provoqués par l’homme – fréquence élevée de la sécheresse, grande susceptibilité au changement climatique, ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes (criquet pèlerin et grippe aviaire hautement pathogène par exemple), conflits, instabilité et difficultés socioéconomiques (par exemple le printemps arabe ou la crise syrienne). Dans le cas des crises prolongées (Soudan, Cisjordanie et bande de Gaza, Yémen), on a souvent affaire à un ensemble de facteurs naturels et de facteurs humains.

D. Le cadre politique et institutionnel

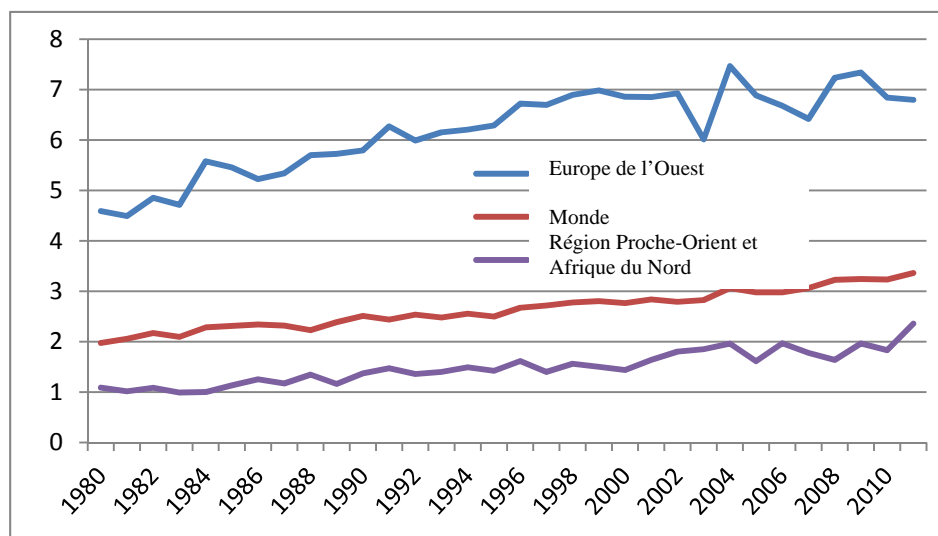
15. Des efforts ont été déployés par tous les pays de la région pour faire face aux problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition mentionnés ci-dessus, et ceci avec plus ou moins de succès. Des observations, fondées sur des analyses et examens antérieurs, montrent que ces efforts comportent des insuffisances majeures, notamment le manque de coordination des aspects plurisectoriels de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et la faible attention accordée au renforcement des capacités à long terme – pourtant nécessaire pour profiter des opportunités et faire face aux difficultés.

Figure 1. Taux d’autosuffisance (TA) par rapport à la balance commerciale (marchandises)



Source: Données de FAOSTAT de la Banque mondiale

Figure 2. Évolution des rendements céréaliers



Source: Données de FAOSTAT.

IV. LES COMPOSANTES D'UNE STRATÉGIE RÉGIONALE

16. La présente section fait suite à la demande de la trente et unième session de la Conférence régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord concernant la formulation d'une stratégie régionale pour la sécurité alimentaire. Étant donné la diversité des situations dans lesquelles se trouvent les pays, il ne s'agit pas ici de proposer une stratégie en tant que telle, mais plutôt de mettre en évidence les principales options stratégiques sur lesquelles pourront s'appuyer les États pour faire face à leurs défis propres en matière de sécurité alimentaire, compte tenu de leur situation environnementale, économique et sociale. Ces options ont été regroupées en fonction de la nature des activités: niveaux national, régional et international.

A Mesures qui pourraient être prises au niveau national

17. Les problèmes de sécurité alimentaire sont une préoccupation constante des pays de la région et un grand nombre de mesures et d'initiatives ont été étudiées et appliquées. L'examen des abondants rapports, études et consultations menés par la FAO et d'autres organisations permet de mettre en évidence trois domaines d'actions stratégiques au niveau national, considérés comme essentiels pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région:

- Faire progresser l'offre alimentaire locale et améliorer les moyens d'existence ruraux en s'attaquant à la faiblesse de la croissance de la productivité grâce à des investissements accrus dans la recherche-développement;
- Réduire l'exposition à l'instabilité des marchés et aux autres chocs en améliorant l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement;
- Renforcer les filets de sécurité et développer l'éducation nutritionnelle.

18. On trouvera ci-dessous les principales actions proposées au titre de chacun de ces trois domaines stratégiques. Ces actions doivent être mise en œuvre de manière coordonnée pour mettre en place des institutions, des marchés et des systèmes de production voués à la sécurité alimentaire et la nutrition, efficaces et résilients.

Faire progresser l'offre alimentaire locale et améliorer les moyens d'existence ruraux

19. **Accroître la productivité alimentaire, en particulier celle des petits exploitants⁴.** Dans les pays qui ont des ressources agricoles relativement abondantes, la faible productivité de l'agriculture est liée à des investissements insuffisants dans la recherche-développement dans la région (moins de 1 pour cent du PIB), et à la trop lente adoption par les agriculteurs des technologies existantes, ce qui est le signe d'importantes lacunes dans les institutions et les politiques de vulgarisation. Suite à la flambée des prix alimentaires de 2007-2008, on a observé un regain d'intérêt pour les investissements publics visant à augmenter la productivité du système alimentaire. Les éléments essentiels à une approche globale ayant pour objectif l'accroissement de la productivité agricole dans la région doivent comprendre: i) une réforme des politiques de vulgarisation afin de promouvoir les partenariats public-privé dans les services de vulgarisation et développer les écoles pratiques d'agriculture; ii) un renforcement des associations d'agriculteurs et des coopératives; iii) une hausse, sur une période prolongée, des dépenses de recherche-développement; et iv) la promotion de la collaboration régionale.

20. **Fournir une aide ciblée aux agriculteurs.** Les pays de la région diffèrent considérablement pour ce qui est de leurs capacités à soutenir leurs agriculteurs. Certains disposent d'importantes ressources leur permettant d'apporter un appui important, ce qui a été fait ces dernières années, mais parfois sans une réelle prise en compte de la faisabilité économique et environnementale. D'autres n'ont que peu de possibilités en matière de subvention aux agriculteurs. Dans tous les cas, il est bienvenu d'envisager des subventions aux intrants, ciblées et adaptées au marché, pour accroître la productivité.

21. **Investir dans les moyens d'existence ruraux et la création d'emplois pour les jeunes et les femmes.** Les bouleversements politiques récents dans plusieurs pays de la région ont été motivés, entre autres, par le chômage, en particulier chez les jeunes des villes. Le secteur agricole a un rôle majeur à jouer en tant que fournisseur d'emplois rémunérateurs, sachant que ce secteur revêt une importance cruciale pour l'économie de plusieurs pays de la région. Les politiques dans ce domaine devraient comprendre, entre autres, des investissements publics dans les infrastructures rurales indispensables comme des marchés de produits locaux organisés et fonctionnels; une amélioration de la qualité et de la pertinence des formations théoriques et professionnelles au regard des compétences recherchées sur le marché; une facilitation de l'accès au crédit et aux services financiers, en particulier aux jeunes; une offre de services d'appui aux PME rurales pour tirer parti du potentiel que représentent la transformation des aliments, la vente au détail et d'autres aspects du secteur rural non agricole; un soutien de l'agriculture à forte valeur ajoutée et du secteur rural non agricole parallèlement à un renforcement des liens entre les villes et les campagnes.

22. **Gérer les ressources en eau dans l'optique du développement durable.** L'eau douce est le facteur incontournable de la production agricole dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Le document NERC/14/5 précise les diverses actions en faveur d'une meilleure gestion des ressources hydriques dans la région.

23. **Réduire le gaspillage et les pertes de produits alimentaires.** Le document publié sous la cote NERC/14/7 récapitule les mesures nécessaires pour réduire le gaspillage et les déperditions de produits alimentaires dans la région, en particulier: renforcer les bases de données sur les pertes et le gaspillage; investir dans les infrastructures; promouvoir l'innovation et les nouvelles technologies; rationaliser les institutions et les réglementations relatives au gaspillage et aux déperditions; mener des actions de sensibilisation à tous les niveaux sur la manière d'éviter les pertes; et renforcer les capacités techniques.

⁴ Dans les pays ayant une base agricole importante.

Réduire l'exposition à l'instabilité des marchés et aux autres chocs

24. *Gérer les risques et rôle des réserves de sécurité alimentaire.* Pour une région fortement dépendante des importations alimentaires, les risques liés aux prix et à la disponibilité constituent des préoccupations majeures. Même si, unilatéralement, les pays importateurs n'ont guère la possibilité de réduire ces risques, ils peuvent faire appel à divers outils de gestion des risques pour s'assurer une certaine sécurité au niveau des approvisionnements et réduire ainsi leur exposition à l'instabilité des cours mondiaux.

- *Les instruments de couverture* comme les contrats à terme et contrats à options qui transfèrent le risque de fluctuation des cours sur un tiers, mais avec un coût. Certains pays sont tout à fait capables de tirer parti de ces instruments, mais d'autres peuvent avoir besoin d'une assistance technique et des conseils d'agences spécialisées.
- *Les stocks alimentaires* semblent constituer une option plus séduisante pour les pays de la région, tant en termes de prix que de disponibilité, car la constitution de stocks relève exclusivement des pouvoirs publics et peut être mise en œuvre avec une certaine souplesse. Toutefois, les stocks immobilisent des capitaux, et comme les produits peuvent se détériorer et subir des pertes, les coûts de maintenance sont élevés. Ainsi, il est fondamental de déterminer l'ampleur des stocks à constituer, sur la base d'une évaluation des aléas et d'établir des règles claires en matière d'accumulation et de mise sur le marché.

25. *Conserver une certaine flexibilité en matière de protection aux frontières.* En dépit de la variabilité des prix agricoles mondiaux et des fortes hausses observées ces dernières années, qui devraient se poursuivre encore un bon moment, l'expérience montre que des prix bien plus bas, voire déprimés, sont une réelle possibilité à un moment ou un autre dans l'avenir. Les mesures de protection aux frontières ont été le principal instrument utilisé dans les pays en développement pour faire face à la chute des cours mondiaux, en grande partie parce que ces pays ne disposent pas de ressources budgétaires suffisantes pour venir en aide aux agriculteurs. Les pays de la région doivent conserver une certaine marge de manœuvre sous la forme de droits de douane consolidés supérieurs aux niveaux appliqués, pour pouvoir lutter contre la volatilité des prix extérieurs.

26. *Rationaliser les achats de terres.* Dans l'objectif de réduire le plus possible les risques liés au marché mondial, plusieurs pays de la région (en particulier les pays du Conseil de coopération du Golfe) ont investi dans des pays où les terres cultivables sont abondantes, en achetant ou en louant des terres afin de s'assurer un accès sécurisé aux denrées produites sur ces terres. Tant que certains principes, comme les droits fonciers, l'indemnisation, la création d'emplois et la répartition des récoltes et des autres avantages, sont respectés, ce type de transaction peut s'avérer bénéfique pour les deux parties. Du point de vue des pays investisseurs, l'achat de terres peut aussi comporter certains risques, comme la survenue de bouleversements politiques dans le pays hôte.

Renforcer les filets de sécurité et promouvoir la diversification des régimes alimentaires et l'éducation nutritionnelle

27. *Promouvoir la diversification des régimes alimentaires et l'éducation nutritionnelle.* Accroître la disponibilité et l'accès aux aliments n'est pas suffisant pour remédier au double fardeau de la malnutrition dans la région. Les politiques publiques doivent délibérément diversifier l'offre alimentaire et l'adapter aux défis nutritionnels auxquels est confrontée la population. Cela peut se faire par la promotion de systèmes de culture plus diversifiés, et également en sensibilisant les producteurs aux problèmes de nutrition. Il est aussi possible de mettre en place des dispositifs d'aide aux consommateurs, ou des politiques commerciales propices à une meilleure alimentation. Par ailleurs, sensibiliser les consommateurs aux éléments constitutifs d'une bonne nutrition peut les aider à faire de

meilleurs choix alimentaires et à opter pour des styles de vie plus sains⁵. L'éducation nutritionnelle à l'école, en particulier grâce à l'éducation par le jardinage, est un moyen particulièrement efficace d'aborder les questions de malnutrition et de comportement. De même, il a été démontré qu'intégrer l'éducation et la sensibilisation à la nutrition dans des programmes visant à améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des ménages, en particulier lorsqu'ils s'adressent aux femmes, permettait d'améliorer l'état nutritionnel des plus vulnérables, notamment des enfants.

28. **Améliorer l'efficacité et l'efficacités des dispositifs de protection sociale.** Compte tenu du manque de ressources, recentrer les interventions en faveur de la nutrition sur les plus vulnérables nécessitera de transférer les fonds attribués aux subventions universelles vers des programmes plus spécifiques, ainsi que le regroupement de nombreuses interventions au sein de programmes complets moins nombreux mais mieux ciblés. Un objectif prioritaire de la réforme des dispositifs de protection sociale, en particulier ceux qui traitent des besoins alimentaires et nutritifs, doit être d'améliorer leur impact. Ils doivent permettre non seulement de nourrir les populations aujourd'hui, mais aussi d'améliorer l'intégration sociale et d'obtenir de meilleurs résultats nutritionnels. Il s'agit de donner la priorité aux interventions qui promeuvent l'investissement dans le capital humain, avec comme objectif ultime de sortir du cercle vicieux de la pauvreté. Les programmes de protection sociale doivent être financièrement viables, d'un bon rapport coût-efficacité, souples, et doivent pouvoir s'adapter à l'évolution des besoins, surtout en temps de crise.

29. La plupart des pays de la région disposent d'au moins un programme de transfert monétaire qui peut être adapté et intensifié pour devenir un filet de sécurité majeur. À cet égard, les transferts monétaires assortis de conditions constituent une option attrayante qui peut favoriser le développement du capital humain et aider à briser le cycle de la pauvreté. Le transfert monétaire sans conditions doit être préconisé en temps de crise et s'adresser en priorité aux populations les plus vulnérables.

30. **Envisager des mesures incitatives et aussi dissuasives pour réduire la malnutrition.** Les systèmes de protection sociale axés sur l'aide alimentaire favorisent généralement la consommation de produits de base à haute teneur énergétique, mais on recense beaucoup moins de mesures incitant à la consommation d'aliments plus diversifiés, notamment des fruits et des légumes, ou dissuadant de consommer des aliments très énergétiques et peu nutritifs. Dans leurs efforts pour contrer la malnutrition, en particulier le surpoids et l'obésité, les pays de la région pourraient étudier la possibilité d'introduire de telles mesures. Il serait par exemple bienvenu de revoir le contenu du programme d'aide alimentaire afin de donner plus de place aux aliments riches en éléments nutritifs et à moins forte densité énergétique. Une autre option pourrait être de taxer les aliments très énergétiques et peu nutritifs et d'utiliser les recettes pour subventionner des aliments riches en nutriments et financer les dépenses de santé et de sécurité sociale.

31. **Alléger la pression démographique.** Les options stratégiques visant à obtenir des améliorations durables en matière de sécurité alimentaire doivent associer des mesures qui concernent à la fois l'offre et la demande de produits alimentaires. Les pays qui connaissent un taux de fécondité élevé ont la possibilité de mettre en place des services de planification familiale, ou de renforcer ceux existants, notamment des programmes publics d'information, d'éducation et de communication sur la planification familiale. La nécessité de tels programmes est bien plus grande dans les zones rurales où les services de planification familiale et l'accès aux informations sont généralement limités.

B Actions possibles au niveau régional

32. Comme les pays de la région font face à des menaces et des difficultés communes dans leurs efforts pour améliorer la sécurité alimentaire, la coopération régionale et une action commune face à certaines de ces difficultés rendraient les efforts nationaux bien plus efficaces.

⁵ La FAO et l'OMS ont encouragé l'éducation nutritionnelle et les directives dans ce domaine depuis la Conférence internationale sur la nutrition de 1992.

33. **Renforcer la coopération régionale.** En tant que membre de l'OMC (plus ceux en cours d'adhésion) la plupart des pays de la région ont adopté un système commercial réglementé doté de droits de douane réduits. Il reste cependant beaucoup à faire au niveau régional, en particulier i) dans la réduction des obstacles non tarifaires et des divergences dans les cadres réglementaires, ii) dans l'harmonisation des procédures et politiques nationales, iii) dans la facilitation des échanges, iv) dans l'amélioration des équipements de transport, et v) dans la mise en place de projets d'infrastructures régionales. Une plus grande intégration du secteur commercial pourrait également faciliter une meilleure collaboration entre les pays de la région, lesquels pourraient promouvoir, dans les forums internationaux, des politiques sur les questions cruciales pour eux, comme la sécurité alimentaire. Les négociations multilatérales de l'OMC sont une de ces opportunités, car en exprimant une position commune unanime, la région pourrait faire valoir avec beaucoup plus de force les questions importantes pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

34. **Envisager la constitution de stocks régionaux aux fins de la sécurité alimentaire.** Au-delà de ce qui a été expliqué au paragraphe 30, des réserves alimentaires aux niveaux régional et sous-régional pourraient également être envisagées. Les stocks régionaux constitués aux fins de la sécurité alimentaire reposent sur le concept de mise en commun des ressources dans une réserve commune pouvant être utilisée conformément à des règles préétablies. La constitution de ces réserves régionales impliquerait l'affectation d'un certain pourcentage des stocks de chaque pays à la réserve régionale. Les avantages d'une telle mise en commun des ressources à un niveau régional sont évidents: économies d'échelle, plus grande stabilité des prix, renforcement de la coopération et de l'intégration au niveau régional, facilitation de la circulation transfrontalière des marchandises, et amélioration des informations sur le marché régional et du suivi de l'offre de denrées.

35. **Améliorer les informations sur les marchés, la coordination et l'échange des connaissances.** Les épisodes récents de volatilité des prix ont mis à jour la nécessité de renforcer les systèmes d'information sur les marchés des denrées de base au niveau régional. Cela réduirait les incertitudes et les réactions de panique des consommateurs et des autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement, surtout en période de crise, et permettrait aux pouvoirs publics de mieux évaluer les volumes à importer, évitant ainsi des difficultés financières et des situations critiques pour la sécurité alimentaire.

Mettre en place un système de surveillance des échanges. Pour mieux préparer la région aux brusques augmentations des importations durant les périodes d'affaissement des cours mondiaux et pour mieux programmer les importations de céréales lorsque les prix sont à la hausse, un système efficace de surveillance des échanges au niveau régional permettrait de disposer en temps voulu des informations sur les marchés et de lancer précocement l'alerte sur les problèmes imminents. Un tel système régional pourrait venir compléter le système AMIS⁶ d'information sur les marchés agricoles, déjà en place.

Promouvoir le dialogue multilatéral et l'échange des connaissances. Étant donné la diversité de situation des pays en matière de sécurité alimentaire, les États et les autres acteurs devraient accentuer leurs efforts pour renforcer les échanges des connaissances et de bonnes pratiques dans ce domaine. Suite aux recommandations de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (trente et unième session), un dispositif de coordination national lié au Comité de la sécurité alimentaire mondiale a été créé par la FAO et d'autres organismes des Nations Unies. Il faut maintenant que les pays se l'approprient et l'institutionnalisent.

⁶ L'Arabie saoudite y participe en tant que membre du G20 et l'Égypte en tant qu'acteur important du commerce agroalimentaire.

36. *Coopérer en vue du règlement des conflits.* La région souffre de conflits graves et prolongés qui affectent tous les aspects du bien-être des populations, dont la sécurité alimentaire. Les conflits s'étendant au-delà des frontières nationales, la coopération régionale en matière de règlement des conflits est impérative.

C Options politiques possibles au niveau international

37. La communauté internationale a un rôle à jouer dans le soutien aux efforts déployés dans la région pour améliorer durablement la sécurité alimentaire. Les actions menées par la communauté internationale doivent essentiellement viser à réduire l'instabilité des marchés mondiaux et à en atténuer les effets négatifs lorsqu'elle ne peut être évitée. Il peut s'agir, entre autres, d'œuvrer pour des améliorations au contexte politique international, en particulier dans le domaine du commerce, et d'apporter une assistance technique et matérielle en faveur d'une plus grande résilience.

38. *Renforcer les programmes d'aide alimentaire.* L'aide alimentaire est un moyen utile d'aider les pays à déficit vivrier à satisfaire leurs besoins alimentaires. Les volumes de cette aide ayant diminué, on ne peut plus compter sur l'aide que de façon relativement limitée pour combler le déficit des importations. Elle constitue cependant toujours une ressource essentielle lorsque surviennent des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Compte tenu du nombre croissant des situations d'urgence dans la région, un élargissement de la base des donateurs d'aide alimentaire au-delà des contributeurs habituels permettrait au système de mieux répondre à des besoins croissants. Certains pays de la région qui disposent de moyens suffisants pour le faire (en particulier sous la forme de liquidités) pourraient s'investir bien davantage dans les initiatives d'aide alimentaire et dans le soutien aux arrangements institutionnels internationaux existants, comme la Convention relative à l'assistance alimentaire et le Programme alimentaire mondial.

39. *Mettre en œuvre la décision de Marrakech*⁷. La décision fait partie intégrante de l'Accord du cycle d'Uruguay qui reconnaît que certains pays vulnérables qui dépendent du marché mondial pour une grande partie de leurs besoins alimentaires de base peuvent être confrontés à des difficultés supplémentaires dans le financement des produits alimentaires de base, du fait de hausses liées à la mise en œuvre de l'Accord sur l'agriculture. Les mécanismes du FMI se sont avérés être d'un intérêt limité en ce qui concerne la décision de Marrakech.

40. La flambée des cours mondiaux des produits alimentaires en 2007-2008 a mis en évidence le besoin permanent d'un instrument multilatéral fonctionnel destiné à aider les pays fragilisés à financer leurs importations de produits alimentaires de base. Il pourrait s'agir de garanties en matière de crédits permettant de couvrir les coûts supplémentaires liés à la facture des importations de denrées alimentaires. Dans l'esprit de la Décision de Marrakech, un tel instrument donnerait aux pays importateurs nets de produits alimentaires l'assurance que le marché mondial constitue une source d'approvisionnement abordable. Les pays de la zone Proche-Orient et Afrique du Nord devraient continuer à soutenir les initiatives en la matière auprès de l'OMC.

41. *Renforcer les disciplines de l'OMC sur les restrictions à l'exportation.* Nombre de pays qui ont été confrontés à des déséquilibres de l'offre intérieure au cours des périodes de forte hausse des prix (2007-2008 et 2010-2011) ont appliqué des interdictions ou des restrictions à l'exportation. Parmi eux figuraient de grands pays exportateurs. Les effets potentiels des restrictions à l'exportation sur les pays importateurs, notamment les pays importateurs nets de produits alimentaires, peuvent être considérables: elles peuvent aggraver la hausse des cours mondiaux et limiter la disponibilité physique de ressources alimentaires. Les règles et disciplines de l'OMC relatives à l'importation sont contraignantes, mais ce n'est pas le cas pour les interdictions et restrictions à l'exportation. Les pays de la région devraient continuer de soutenir des mesures visant à supprimer les restrictions à l'exportation

⁷ Décision relative aux mesures concernant les effets négatifs possibles du programme de réforme sur les pays les moins avancés et importateurs nets de produits alimentaires.

de produits alimentaires ou les taxes applicables aux aliments achetés à des fins humanitaires non commerciales, comme les achats faits par le PAM.

42. *Rationaliser les mandats relatifs aux biocarburants et les politiques connexes.* Le détournement de grandes quantités de produits alimentaires vers la production d'agrocarburant a contribué à l'instabilité des cours mondiaux ces dernières années. Ce phénomène a été largement favorisé par d'importantes subventions ayant souvent un effet de distorsion, et par les directives et les objectifs inflexibles de certains grands pays agricoles. Pour remédier à cela, des objectifs flexibles pourraient lier la production d'agrocarburants aux prix alimentaires, de sorte que des objectifs annuels de production de biocarburants seraient réduits ou supprimés lorsque les prix alimentaires dépassent un seuil critique. Les pays de la région devraient inciter la communauté internationale à adopter de telles approches, car celles-ci offrent des perspectives prometteuses du point de vue de la stabilisation des cours mondiaux des denrées alimentaires.

V. ORIENTATIONS DEMANDÉES

43. L'initiative régionale de la FAO en faveur de la résilience et d'une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, telle que présentée dans le document NERC/14/2, a pour objectif de contribuer à l'adoption d'un cadre cohérent pour la sécurité alimentaire et la nutrition aux niveaux national et régional s'inspirant des éléments stratégiques identifiés dans le présent document.

44. La Conférence régionale est invitée à:

- Prendre note de la persistance de niveaux élevés de sous-alimentation et de malnutrition dans la région, et du fait que les conflits et l'insécurité civile sont d'importants facteurs aggravants;
- Prendre note des éléments proposés pour une stratégie régionale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et encourager les pays à accentuer leurs efforts pour mettre en place des cadres d'action efficaces et cohérents en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition aux niveaux national et régional;
- Saluer le lancement par la FAO de l'initiative régionale sur la sécurité alimentaire et la nutrition et inviter les pays à la soutenir, notamment en apportant des fonds extrabudgétaires;
- Appeler les pays à s'entendre sur un cadre institutionnel propre à accueillir le mécanisme de coordination régionale sur la sécurité alimentaire et la nutrition, proposé par la trente et unième Conférence régionale pour le Proche-Orient.